

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
Genève

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par voie navigable

**RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES
APPLICABLES AUX BATEAUX DE NAVIGATION INTÉRIEURE**

Additif 3

Rectificatif 1



NATIONS UNIES
New York et Genève, 1999

Dans le paragraphe 14-1.1 de l'annexe à la résolution No 38 remplacer "prescriptions de l'appendice au présent chapitre" par "**prescriptions de la section 14-4 du présent chapitre**".
